Affaires de la société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **89 (1938)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

de l'épicéa, par exemple — jusqu'à un âge raisonnable d'exploitabilité. C'est pourquoi les nombreux essais faits jusqu'à ce jour méritent d'être poursuivis avec intérêt, mais ne permettent encore nullement de tirer une conclusion *Eric Badoux.*

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extraits des procès-verbaux des séances du comité permanent.

Séance du 6 novembre 1937, à Zurich.

1° Examen d'une proposition de l'inspecteur forestier Fischer, lequel estime qu'il y aurait lieu de renseigner mieux que jusqu'ici la presse, au sujet de nos réunions annuelles.

2° M. Winkelmann oriente sur les relations existant entre la S. F. S. et le comité national pour l'utilisation du bois.

3° On choisit les sujets à traiter à la réunion annuelle de 1938, ainsi que les rapporteurs.

4° On désigne les membres de la commission pour l'étude du bois, dont la création fut décidée à la réunion annuelle de 1937. Est choisi comme son président : M. Winkelmann.

5° Les « suppléments » seront annoncés dorénavant au « Journal » et à la « Zeitschrift », puis commandés au moyen d'une carte spéciale. Ainsi faisant, ne recevront les suppléments que ceux des sociétaires qui s'y intéressent, tandis que les frais seront diminués pour l'établissement de ceux qui ne sont pas désirés.

6° Une récapitulation du coût des suppléments montre que la fixation de nos subventions, admise jusqu'ici, était trop schématique. Il y aura lieu d'établir dorénavant une échelle, permettant d'adapter mieux ces versements du « fonds pour publications » aux dépenses réelles.

7° Il est accordé une subvention de 250 fr. à la « Société vaudoise de sylviculture », pour la publication en français de la brochure de M. E. Hess sur : Nouvelles méthodes de reboisement en montagne.

Séance du 7 février 1938.

1° *Mutations.* Est décédé, le 17 novembre 1937, le sociétaire *Traugott Christen,* a. inspecteur forestier bernois.

Ont démissionné :

MM. *Béguin,* garde forestier, à Montézillon,
Dr *Moser,* anc. conseiller aux Etats, à Berne,
Dr *Sutter,* maître à l'Ecole d'agriculture, à Sursee,
Dr *Baumgartner,* landammann, à St-Gall.

Ont été admis comme sociétaires :

MM. *Gabathuler,* conseiller d'Etat, à St-Gall,
Hs. Vögeli, ingénieur forestier, à Winterthur,
Hs. Hossli, » » à Zurich,
R. Dimmler, » » à Zofingue.

2° Il est décidé de renoncer à ouvrir un concours pour l'étude d'une question.

3° Parmi les affaires courantes, ont été traités les sujets suivants : expédition des publications pour la jeunesse; demandes diverses pour livraison de nos publications; modifications dans l'organisation du stage pratique des ingénieurs forestiers; formation du personnel forestier subalterne. Touchant les deux derniers sujets, le comité permanent n'a pas cru devoir adopter un point de vue, étant donné que la discussion à leur sujet est prévue lors du prochain cycle de conférences forestières.

Séance du 20 juin 1938, à Zurich.

1° *Mutations.* Ont été admis comme nouveaux sociétaires :

MM. Dr *Oswald,* à Zurich,
Trepp, ingénieur forestier, à Zurich.

2° Pour différentes raisons, il n'est pas possible de publier, réunis dans un supplément, les rapports présentés lors du dernier cycle de conférences.

3° La préparation des publications de la S. F. S., prévues pour l'exposition nationale de 1939, est confiée à M. *Henne,* anc. inspecteur forestier fédéral.

4° Discussion, en première lecture, d'un projet de règlement touchant l'administration du « fonds pour publications ».

5° Mise au point du programme de la réunion annuelle de 1938, en tant que cela concerne le comité permanent.

6° Parmi les affaires courantes traitées, citons en particulier : demandes de livraison de nos publications; directives concernant l'allocation de subventions en faveur de suppléments.

Séance du 18 juillet 1938, à Soleure.

1° Mise au point, pour l'assemblée générale, des comptes annuels et du budget. D'accord avec les membres du comité local, on admet définitivement le programme de la prochaine réunion annuelle.

2° Discussion définitive du règlement concernant l'administration du « fonds pour publications », à faire approuver par l'assemblée générale.

3° Lors de la discussion concernant la participation à l'exposition nationale, M. Henne est présent. Son travail est déjà prêt pour l'impression. Il en est prévu un tirage de 1200 exemplaires. Le volume sera

distribué aux sociétaires et aux abonnés de la « Zeitschrift » et du « Journal », tout comme les suppléments.

4° Parmi les affaires courantes citons : remerciements adressés à la « Fondation Conrad Bourgeois » (Vaud), pour une subvention de 200 fr. en faveur de la S. F. S.

Coire, juillet 1938. Le secrétaire : *Jenny.*

Réunion annuelle de la Société forestière suisse dans le canton de Soleure, du 4 au 7 septembre 1938.

C'est la cinquième fois que les forestiers suisses eurent le plaisir de se rencontrer dans le canton de Soleure, depuis la création, en 1843, de la Société forestière suisse. L'avant-dernière de ces réunions, en 1912, fut présidée par le landammann Dr *Kyburg,* qui, de nombreuses années durant, fut à la tête du Département cantonal forestier. Parmi les sociétaires ayant assisté à la 3me réunion, soit en 1887, se trouvaient MM. le Dr *Ph. Flury* et *Ed. Hagger.* Invités spécialement par le comité local, on eut grand plaisir, cette fois, à fêter ces deux doyens parmi les forestiers de notre pays.

Près de 200 sociétaires prirent part à cette réunion. C'est probablement la participation la plus forte enregistrée jusqu'ici. Rien ne saurait montrer mieux combien les sylviculteurs suisses désiraient visiter ce canton, où la forêt est fortement représentée et où l'on sait apprécier à sa valeur le travail de ceux qui ont à s'en occuper. De l'étranger, on ne comptait que deux représentants de la France.

Notons ici que le *canton de Soleure* est parmi les mieux boisés de notre pays; l'étendue de ses forêts (29.825 ha) comporte 38 % de sa superficie totale. Il occupe, à cet égard, le second rang et n'est dépassé que par celui de Schaffhouse (40 %). Il est divisé en cinq arrondissements forestiers. D'autre part, trois communes (Soleure, Olten et Granges) font gérer leurs forêts par des ingénieurs forestiers.

Le comité local, présidé par le Conseiller d'Etat M. *Stampfli,* chef du Département soleurois des forêts, s'est donné beaucoup de peine pour la préparation de la réunion; aussi celle-ci s'est-elle déroulée sans le moindre accroc, dans un ordre impeccable. On peut admettre qu'on le doit, en bonne partie, au zèle du vice-président du comité local, M. *O. Furrer,* inspecteur cantonal à Soleure, dont le dévouement à la cause de la S. F. S. est bien connu. Nous saisissons volontiers l'occasion de signaler que, quelques jours avant cette réunion, M. Furrer avait fêté le 60me anniversaire de sa naissance.

La réunion a débuté, le *dimanche 4 septembre,* à 16,30 h., par une séance administrative. Le procès-verbal en sera publié sous peu au « Journal ». Aussi nous bornerons-nous à ne citer ici que la conférence de M. *Ed. Burki,* expert forestier, « *L'aménagement des forêts publiques soleuroises durant les 50 dernières années* », illustrée de

nombreux graphiques, et très instructive. — Le soir, les participants se retrouvèrent à l'hôtel Métropole.

Lundi 5 septembre. Assemblée générale, dès 7 h., dans la salle du Grand Conseil, dirigée par M. *Stampfli,* président du comité local. Comme pour la séance du jour précédent, le procès-verbal en sera publié ici, dans un prochain cahier. Relevons simplement la démission de M. *Knobel,* qui présida notre Société avec beaucoup de zèle, durant trois ans, et de M. *Winkelmann,* comme membres du comité permanent. Le nouveau président nommé par acclamation, pour la prochaine période de trois ans, est M. *F. Grivaz,* inspecteur forestier cantonal à Lausanne. On ne manqua pas de le féliciter pour cette distinction bien méritée. — Ont été nommés membres du comité permanent, à la place des deux démissionnaires, MM. *W. Omlin,* inspecteur forestier cantonal à Sarnen et *E. Schönenberger,* inspecteur forestier d'arrondissement à Tavannes (Berne). La 2me partie de la séance se passa au cinéma « Elite », où — après deux conférences sur « *l'augmentation de l'utilisation de fibres végétales indigènes pour la fabrication du papier* », par MM. le Dr *Küng,* chimiste, et *H. Sieber,* directeur de la fabrique de cellulose d'Attisholz — ce dernier fit passer sur l'écran un film fort réussi concernant cette usine.

Au repas de midi, à l'hôtel de la Couronne, M. le landammann *Obrecht* apporta aux forestiers suisses le salut du peuple soleurois et de sa capitale; il fut particulièrement aimable pour les « Welsches » et montra combien, dans la ville de Soleure, l'esprit romand est vivant. Le président M. *Knob*el lui exprima les remerciements des participants.

Durant l'après-midi, on s'en fut visiter, sous la direction de M. l'inspecteur forestier communal *W. von Arx,* quelques forêts voisines, appartenant à la bourgeoisie de Soleure, et dans lesquelles l'ouragan du 23 novembre 1930 a causé des dégâts très graves (bois renversés : 14.500 m³). La surface mise à nu (21 ha) fut reboisée en recourant à l'aune, comme essence préparatoire (45 % de hêtre, 40 % épicéa, 8 % aune, 7 % divers). Les plantations montrent une bonne réussite. Cependant, les visiteurs furent surpris par l'intensité des attaques du *némate de l'épicéa,* qui ne manquent pas d'être inquiétantes.

Débouchant de l'« Attisholzwald », la longue colonne arrive à la *Fabrique de cellulose d'Attisholz,* la plus importante de l'espèce en Suisse. Il y aurait beaucoup à dire sur ses vastes installations, très modernes, que nous eûmes l'occasion de visiter longuement et dans le détail. Il vaudra la peine d'en faire l'objet d'un article spécial prochain. Bornons-nous à noter ici ce renseignement : le nombre des stères de râperie (résineux et feuillus), empilés aujourd'hui autour de l'usine, s'élève à 230.000 : une vraie montagne de bois ! Rien ne saurait mieux montrer l'importance de cette fabrique, qui occupe plus de 500 ouvriers !

C'est à proximité de la fabrique, au *Bad Attisholz,* que fut pris le repas du soir, aimablement offert par la direction de la Fabrique

de cellulose. Le nouveau président, M. *Grivaz,* l'en remercia cordialement. — Une soirée familière très animée suivit et se prolongea tard dans la nuit. Ce fut un régal artistique d'entendre un « Festspiel » (Pourquoi la forêt nous enchante-t-elle ?) à la gloire de la forêt, donné par des élèves du gymnase de Soleure, avec le concours de la société de dames la « Trachtenvereinigung ». Festspiel qui fait grand honneur à son auteur, M. l'inspecteur forestier *W. von Arx,* lequel eut encore le mérite d'en préparer et diriger l'exécution. Les auditeurs, charmés, ne lui ménagèrent pas leurs applaudissements, ainsi qu'à ses collaboratrices.

Mardi 6 septembre. Suivant l'usage admis, cette 3me journée a été consacrée entièrement à une excursion forestière. Partie en autocars, à 7 h., la longue colonne débarque à Brügglen peu après. De là, visite de forêts appartenant aux communes de Brügglen, Mühledorf et Aetingen. Au début, le directeur de course, M. *Grütter,* inspecteur forestier de l'arrondissement, donne une orientation générale, au moyen d'un plan à grande échelle (Uebersichtsplan), dressé au bord d'un chemin. Il ne saurait être question ici d'entrer dans le détail des choses vues. Ce sont des forêts à matériel sur pied élevé (à Brügglen, 383 m³ par hectare) et dans lesquelles les résineux sont fortement prédominants (à Brügglen 81 %), l'épicéa occupant la première place.

Relevons ici que le comité local avait distribué aux participants un « Guide pour les excursions », très complet et riche en données statistiques diverses, où pourront puiser ceux qui désireraient en apprendre plus sur les boisés en cause.

Les participants à cette course ont été surpris de constater que, dans le rajeunissement naturel du sapin des forêts visitées, une forte proportion de plantes souffrent des attaques du « pou des rameaux du sapin » (*Schizoneura abietina* Koch), provoquant un brunissement de l'extrémité des rameaux, et une torsion des aiguilles. Cet insecte a, jusqu'ici, peu fait parler de lui en Suisse. Il y aura peut-être lieu, plus tard, de l'examiner ici de plus près.

Le dîner à l'hôtel « Kreuz », dans le beau village d'*Aetingen,* fut agrémenté de productions du « chœur mixte » de ce village. Nombreux discours, que nous ne pouvons citer tous, faute de place. M. *Jenny,* membre du comité permanent, exprime de façon spirituelle aux Soleurois le salut patriotique des forestiers suisses. M. *de Metz-Noblat,* vice-président de la Chambre syndicale du « Comité des forêts », à Nancy, apporte aux forestiers suisses un cordial salut de ce dernier. — Nous avons dit déjà que le comité local avait fort bien préparé la réunion de 1938, jusque dans les moindres détails. M. *Grivaz,* président, l'en remercie chaudement.

Après ce joyeux banquet, retour à Soleure par autocar et dislocation, car la plupart des participants rentrèrent ce jour-là dans leurs foyers. Cependant, environ 65 congressistes tinrent bon pour prendre part :

Mercredi 7 septembre, à l'excursion complémentaire. Le but principal de celle-ci était la montée au *Weissenstein,* la cime du Jura qui se dresse, au nord de la ville de Soleure, par 1294 m d'altitude. Partis en autocar, ils s'en furent d'abord, sous la direction de MM. *W. von Arx* et *Schwarz,* inspecteur forestier d'arrondissement, étudier quelques particularités des forêts sises au pied de la chaîne du Jura, appartenant aux bourgeoisies de Soleure, Langendorf et Oberdorf. Forêts en général de belle venue et avec un riche matériel, mais du type équienne. Dans la plupart d'entre elles, on cherche, depuis plusieurs années, à rompre cette uniformité et à convertir la futaie pleine en futaie irrégulière. A cet effet, on a fait des trouées relativement grandes, à l'intérieur desquelles est apparu un abondant recrû naturel. Recrû serré, où luttent le hêtre et le sapin avec l'épicéa et le pin sylvestre. Quel sera le résultat final ? Et quel mode de conversion serait le meilleur ? Faut-il tendre vers la forêt jardinée ou plutôt, comme on l'a fait jusqu'ici, vers celle que créent les coupes successives de caractère jardinatoire ? Une intéressante discussion s'éleva, à ce sujet, entre quelques adeptes des deux modes de traitement. La place nous manque pour la récapituler. Au reste, semblable discussion, intéressante sur le terrain, tombe par trop dans le vague quand on n'a pas sous l'œil la forêt qui l'a provoquée.

Il vaut la peine de signaler que, dans toute la région parcourue, les hêtres ont souffert fortement, en 1938, des attaques de l'*orcheste danseur.* Ce charançon a provoqué, par ses déprédations aux feuilles, une sérieuse perte d'accroissement.

La montée au Weissenstein s'acheva en car. Malheureusement, le ciel resta couvert, si bien que l'on ne jouit guère du panorama magnifique qui se déroule du haut du belvédère bien connu. Toutefois, vers la fin du dîner, le ciel se découvrit un peu; les congressistes purent alors se dédommager de la déconvenue de la matinée.

On goûta fort le repas de midi, à l'hôtel du Weissenstein. On y entendit plusieurs discours, soit de M. le président du comité local *Stampfli;* de M. *Moll,* président de la bourgeoisie de Soleure; de M. *H. Sieber,* directeur de la fabrique de cellulose d'Attisholz. Celui de ce dernier fut un réconfort pour ses auditeurs, puisqu'il les pria de lui fournir dorénavant beaucoup de bois de râperie indigène. — C'est le président de la S. F. S., M. *Grivaz,* qui clôtura la série des discours, en remerciant chaleureusement les organisateurs de cette réunion, si réussie, de leur beau travail et le canton de Soleure de sa chaude réception. Ils le méritaient pleinement. Car les membres du comité local, les autorités cantonales et communales n'ont rien négligé pour mener à bien cette assemblée annuelle. Réussite complète; si bien que la réunion de 1938, dans le canton de Soleure, compte parmi les plus belles à ce jour. Que tous ceux qui ont contribué à obtenir tel résultat en soient cordialement félicités et remerciés !

H. Badoux.

Rapport annuel du comité permanent de la S. F. S. sur l'exercice 1937/38, présenté par son président M. *K. Knobel,* inspecteur forestier cantonal à Schwyz, à l'assemblée générale de Soleure, le 5 septembre 1938.

Messieurs !

Permettez-moi de retenir votre attention, durant quelques instants, pour vous présenter, ainsi que le prévoyent nos statuts, le rapport usuel du comité permanent.

L'*effectif* de nos sociétaires durant l'exercice écoulé a, grâce à différentes démarches du comité, augmenté; augmentation modeste, il est vrai, mais réjouissante cependant si l'on veut bien tenir compte de la situation générale actuelle. A fin juin 1938, cet effectif total était de 525, alors que l'année précédente, à la même date, il atteignait 523. Ces membres se répartissent comme suit : membres d'honneur, 8; m. ordinaires, 517. De ces derniers, 9 habitent l'étranger.

Nous avons eu, durant l'exercice écoulé, le regret de perdre deux fidèles sociétaires qui furent longtemps des nôtres.

Le 19 novembre 1937, est décédé à Zweisimmen, à l'âge de 75 ans, après une courte maladie, le nestor des agents forestiers bernois M. *Traugott Christen,* ancien inspecteur forestier d'arrondissement. Après avoir achevé brillamment ses études académiques et forestières, M. Christen commença son activité en foresterie dans son canton de Berne, en 1885, en qualité de taxateur. Puis, durant une brève période, il fut inspecteur forestier dans le canton du Tessin. Appelé en 1895 à la direction du 4me arrondissement forestier bernois, il conserva ce poste durant 33 ans, soit jusqu'en 1928, et s'en acquitta de façon exemplaire. Il sut, grâce à beaucoup de tact, à un caractère ouvert et à sa distinction naturelle, se faire aimer de toute la population de son arrondissement qui l'avait en haute estime. — Durant toute sa vie, Christen montra un goût prononcé pour les sciences exactes et les problèmes mathématiques. Comme résultat de ces études spéciales, en particulier de ce qui concerne le mesurage de la hauteur des arbres, il mit au point l'utile instrument bien connu de tout forestier et qui porte son nom : le *dendromètre de Christen.* Avec Christen, disparaît un forestier de vieille souche et bien représentatif.

De Bâle, nous est parvenu, le 22 février 1938, la nouvelle bien inattendue du décès de M. *Jacob Müller,* ancien inspecteur forestier cantonal. Notre vénéré membre d'honneur venait d'être emporté par une attaque d'apoplexie.

M. Müller était né dans le Klettgau schaffhousois, dont il était originaire. A l'âge de 21 ans déjà, il décroche le diplôme fédéral à l'Ecole forestière. C'est dans le canton des Grisons qu'il débute dans la pratique, comme géomètre, puis comme expert forestier. Durant une période de 12 ans, il fonctionne ensuite, et cela dans des conditions assez malaisées, comme inspecteur d'arrondissement et adjoint de l'inspecteur forestier cantonal du Tessin. En 1899, il devient inspecteur forestier du demi-canton de Bâle-Campagne, poste qui venait d'être

créé par le gouvernement. Ce fut une tâche difficile d'organiser et d'orienter son économie forestière, ce dont il sut s'acquitter à la satisfaction de chacun. En 1913, désireux de revêtir un poste moins pénible, il accepta de devenir l'administrateur des forêts de la bourgeoisie de Bâle-Ville, poste qui comprend aussi celui d'inspecteur forestier cantonal. A ce double titre, il a fait preuve d'excellentes qualités comme organisateur, tout particulièrement pendant la guerre mondiale, alors qu'il s'agissait d'approvisionner la ville de Bâle en bois de feu. — De 1911 à 1923, il a fait partie du comité permanent de la S. F. S. et géré, avec beaucoup de compréhension, les finances de celle-ci. Notre société lui a témoigné sa reconnaissance pour sa belle activité, en lui décernant, à l'assemblée générale de 1928, à Bellinzone, le titre de membre d'honneur. — M. Müller a atteint l'âge de 76 ans; il avait pris la retraite en 1935. Il a assisté aux réunions annuelles de notre société avec une régularité exemplaire. Homme au caractère loyal, d'abord agréable et aimé de tous ceux qui l'approchaient, il laissera à tous un bienfaisant souvenir.

Veuillez, messieurs, vous lever de vos sièges pour honorer la mémoire des deux sociétaires disparus !

Votre comité a expédié les affaires courantes de notre société au cours de 4 séances d'un jour. A côté de cela, différentes questions de détail ont pu être liquidées par voie de circulaire.

Les différents comptes de notre association pour 1937/38 et les budgets pour 1938/39 vous ont été déjà présentés, dans la séance administrative d'hier et ont reçu votre approbation. Mais j'ai l'obligation, dans ce rapport de gestion, de mentionner brièvement ces questions.

Nos *comptes* indiquent une recette totale de 19.836,95 fr. et des dépenses se montant à 19.822,40 fr.; ils bouclent ainsi par un modeste boni de 13,55 fr., au lieu du déficit de 400 fr. prévu au budget, soit donc de façon favorable. S'il a été possible d'arriver à tel résultat, malgré la diminution des recettes pour plusieurs postes, on le doit à la volonté d'économiser qu'ont montré les membres du comité, aussi bien que les rédacteurs de nos périodiques. Grâce aux efforts de M. l'inspecteur général des forêts Petitmermet, le montant de la subvention fédérale a pu être maintenu au chiffre prévu au budget. Nous saisissons l'occasion de lui exprimer ici notre chaude reconnaissance de ce qu'il veut bien défendre les intérêts de notre Société. — Dans mon rapport sur l'avant-dernier exercice, j'ai examiné en détail les mesures qu'il y aurait lieu de prendre, si la diminution de nos recettes devait se maintenir. Je ne veux pas les répéter, mais il est de mon devoir d'attirer votre attention à leur sujet.

Le *montant de la fortune* de la S. F. S., au 30 juin 1938, est de 10.423,10 fr. Le budget 1938/39 prévoit un excédent de dépenses de 400 fr., bien que les prévisions pour subsides et subventions à toucher soient à la hausse. La « Fondation Conrad Bourgeois », à Lau-

sanne, a eu l'amabilité de nous verser 200 fr., sur l'exercice 1938, pour améliorer la situation financière du « Journal »; d'autre part, l'Inspection fédérale des forêts a promis de nous donner une somme de 700 fr., pour la publication des travaux présentés lors du cycle de conférences de 1938. Nous avons remercié, il va sans dire, les deux aimables donateurs. — Au budget figure une dépense nouvelle, concernant notre participation à l'exposition nationale de 1939; elle ne reparaîtra pas au budget suivant. Au demeurant, le budget a été établi en étroite connexion avec les comptes de l'exercice écoulé.

Les comptes du « *Fonds pour publications* » bouclent avec un boni de 222 fr., cela grâce aux faits que presque tous les cantons ont payé intégralement leur part. Le budget prévoyait un excédent de dépenses de 1000 fr. — Les dépenses concernent surtout la publication de « suppléments » et celle de la « Liste des auteurs des articles parus dans les périodiques de la S. F. S. ». Le montant des subventions versées pour publications forestières est resté sensiblement inférieur à celui prévu au budget. Il augmentera fortement l'année prochaine; cela pour la raison que plusieurs publications de l'Office forestier central, pour lesquelles une contribution a été promise antérieurement, verront le jour sous peu.

Pour l'exposition nationale en 1939, il a été prévu une publication : « *De l'influence exercée par la Société forestière suisse sur le développement de l'économie forestière en Suisse, de 1843 à 1938* », au sujet de laquelle vous avez été orientés dans la séance d'hier. Son coût est estimé à 3000 fr. Je suis certainement votre interprête en exprimant à M. l'inspecteur forestier *Henne* nos chaleureux remerciements, d'avoir bien voulu très aimablement se charger de ce travail.

J'ai le plaisir de constater une légère amélioration dans la vente de nos diverses publications forestières; à tout le moins, le produit figurant au budget a été presque atteint. A la fin de l'exercice, le montant de ce fonds était de 19.027,50 fr. — A la séance d'hier, vous avez donné votre approbation au règlement établi concernant l'administration et l'utilisation de ce fonds spécial. Pour ma part, j'aurais vu avec plaisir que l'on y ajoutât cette prescription qu'une partie du fonds soit à considérer comme capital inaliénable, cela en vue de la consolidation de ses moyens financiers futurs.

Le fonds Morsier n'a pas été utilisé. Aussi bien, les intérêts courus ont-ils été ajoutés au capital. A la fin de l'exercice, celui-ci se montait à 18.275,50 fr.

J'ai l'obligation d'ajouter que nous devons beaucoup de reconnaissance à notre habile et consciencieux caissier, pour son excellent travail de gérance des finances de notre association.

Le nombre des abonnés de nos deux *périodiques* a, durant l'exercice écoulé, continué à diminuer. A fin d'avril 1938, ce nombre était de 1015 pour la « *Zeitschrift* » et de 565 pour le « *Journal* ». Comparé à celui de l'année précédente, cela équivaut à une diminution de 1 et de 21

abonnés. Elle est un peu surprenante pour le Journal. Ce nous est un devoir de vouer toute notre attention à la recherche des raisons de ce recul. Et je viens adresser de nouveau, à vous tous, l'invitation pressante de participer activement au développement de nos deux organes de publication. N'oubliez pas, messieurs, que la prospérité de ceux-ci et la considération dont jouit notre Société sont dans une étroite dépendance. — Qu'il me soit permis de noter que les rubriques de nos périodiques : « Communications » et « Chronique » pourraient être enrichies avantageusement, par de brefs rapports sur les événements forestiers et innovations que l'on peut constater dans les cantons. L'exposé de tels faits rencontrerait certainement un intérêt auprès des lecteurs. Ainsi faisant, il y aurait plus de contact entre les intéressés, ce qui ne peut qu'agir favorablement.

Au nom de toute l'assemblée, je remercie les deux rédacteurs du gros travail qu'ils accomplissent, avec beaucoup de zèle et de dévouement, au service de nos périodiques.

La distribution d'exemplaires de nos périodiques, gratuitement ou à titre d'échange, a augmenté sans arrêt et comprend aujourd'hui 127 exemplaires. C'est une grosse charge pour notre association. Il faut toutefois considérer que les cahiers livrés, à titre d'échange, sont en majorité et qu'ils rendent d'excellents services à nos rédacteurs ainsi qu'aux étudiants de notre Ecole forestière.

L'an dernier, deux travaux importants sont venus augmenter la série des « *suppléments* » de nos périodiques. Ce sont : cahier nº 17 « *Das Plenterprinzip in der schweizerischen Forstwirtschaft. Folgerungen aus 30 Jahren Bewirtschaftung von Plenterwäldern* », publié par M. *Walter Ammon,* inspecteur forestier d'arrondissement à Thoune. Etude remarquable, fort bien rédigée, pourvue d'illustrations typiques, qui a été hautement prisée dans les sphères forestières, à l'étranger aussi. L'auteur a ainsi rendu un signalé service à la S. F. S., et contribué à augmenter la considération dont ses publications jouissent parmi les spécialistes. Aussi lui exprimons-nous notre reconnaissance et nos félicitations.

Cahier nº 18 : « *Wald- und Wirtschaftsstudien im Lötschental* »; dissertation doctorale, présentée par M. *Hans Leibundgut,* ci-devant assistant à l'Ecole forestière fédérale. Il s'agit, là aussi, d'un travail de valeur qui honore notre Société.

Suivant décision du comité permanent, la distribution des « suppléments » n'aura plus lieu, comme jusqu'ici, sans autre, à tous nos sociétaires. Elle se fera, selon commande, au moyen d'une carte spéciale annexée au cahier dans lequel la publication sera annoncée. De telles cartes de commande seront adressées aussi aux abonnés non sociétaires. Ainsi faisant, on rendra plus facile la fixation du tirage et permettra à ces derniers de se mettre au bénéfice de la livraison gratuite des suppléments. Ce procédé contribuera certainement au maintien de l'effectif des abonnés de nos périodiques.

Des 16 « suppléments » en dépôt chez l'éditeur Büchler & Cie, il en a été vendu 21, l'an dernier. Vente de la « Table des matières des périodiques de la S. F. S. » : 16 exemplaires et de la « Liste des auteurs » : 2.

Nos sociétaires ont reçu, avec le cahier de janvier 1938 de nos périodiques, la « Liste des auteurs des articles parus dans les périodiques de la S. F. S., de 1850 à 1936 », laquelle constitue un complément nécessaire et précieux de la « Table des matières des périodiques ». L'auteur en est à nouveau notre vénéré confrère M. *Henne*, lequel s'est acquitté de sa tâche, comme de coutume, avec exactitude et grande conscience. Il mérite à nouveau la reconnaissance de la S. F. S. — Le tirage de ce supplément a été de 1200 exemplaires. L'impression, par la maison d'édition Büchler & Cie, à Berne, fut excellente. — Au 1er juin 1938, le stock disponible était encore de 636 exemplaires.

(A suivre.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale. *Cours libres à la XIIme division de l'Ecole.* On ignore par trop, dans le public, que des cours dits « libres » (Freifächer) sont donnés dans l'une des 12 divisions de notre Ecole polytechnique. Ont le droit de les suivre, non seulement les étudiants du « Poly », mais toute personne ayant dépassé l'âge de 18 ans.

Ces cours libres, donnés par environ 100 professeurs et chargés de cours, sont divisés en deux grandes sections :

A. *Philosophie et économie politique* (1° Littérature, langues et philosophie. 2° Sciences historiques et politiques. 3° Beaux-arts).

B. *Mathématiques, technique et sciences naturelles* (1° Cours généraux. 2° Cours spéciaux. 3° Cours libres militaires).

En ce qui concerne la sylviculture, l'esthétique et la pisciculture, nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur les cours suivants qui figurent au programme du semestre d'hiver 1938/1939 :

Dr *H. Burger,* directeur de l'Institut fédéral de recherches forestières : Natur- und Heimatschutz (*Protection de la nature et Heimatschutz*); 1 heure.

Dr *H. Grossmann,* inspecteur forestier, chargé de cours : Forstgegeschichte (*Histoire de la sylviculture*); 1 heure.

Dr *W. Fehlmann,* professeur : Schweizerische Fischerei und Fischzucht (Fang, Pflege und Zucht); 2 heures (*Pisciculture suisse; pêche*).

Les inscriptions pour les cours libres peuvent avoir lieu, jusqu'au 12 novembre 1938, à la caisse du Poly (chambre 36c du bâtiment principal de l'E. P. F.).